

## Pourquoi pas un(e) stagiaire éco-conseiller(ère) dans votre organisation ?

Madame, Monsieur,

L'Institut Eco-Conseil organise depuis 1989, des formations d'éco-conseillers (plus de 800 participants à ce jour). Cette activité est soutenue par la Wallonie, la Région de Bruxelles Capitale et FOREM Formation et organisée en collaboration étroite avec les Ministres et administrations régionales concernées, ainsi qu'avec différentes institutions du secteur public, associatif et du milieu universitaire.

Nous accueillons ainsi chaque année 35 stagiaires, pour une formation d'un an divisée en deux : sept mois de cours théoriques suivis par un stage pratique en insertion professionnelle de cinq mois (480 heures). **Dans ce cadre, nous vous proposons d'accueillir dans votre organisation, un(e) stagiaire éco-conseiller(ère) qui pourrait y effectuer ses cinq mois de stage pratique.**

Les sujets à aborder, relatifs à des questions d'environnement, d'aménagement du territoire, de cadre de vie et de développement durable peuvent être très variés :

- information, sensibilisation et éducation à l'environnement : pour la population au sens large, pour le milieu associatif, pour certains publics ciblés : écoles, PME, agriculteurs, travailleurs des secteurs publics...
- prévention et gestion des déchets (réduction des déchets, éco-consommation, etc.),
- plan de déplacements, problématique de la mobilité,
- prévention et réduction des pollutions atmosphériques, actions et informations relatives au permis d'environnement,
- liens entre l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, notamment suite aux modifications induites par la révision du CWATUPE et de l'introduction du CoDT,
- problématiques logement, construction, bâtiments durables, éco-construction,
- accompagnement méthodologique aux Agendas 21 locaux,
- protection des milieux naturels,
- action et réflexion en matière d'énergie (URE, énergies renouvelables ...), notamment dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- égouttage et épuration extensive et intensive des eaux usées (y compris l'épuration individuelle),

- autres sujets à développer : bruit, santé et environnement, participation des associations et de la population au processus décisionnel en matière d'environnement et d'aménagement du territoire (information, médiation, concertation), labellisation (entreprise éco-dynamique, EMAS, ISO, ...) etc.

En effet, pour toutes ces matières, tant les Régions que l'Etat fédéral se dotent de nouveaux outils, plus complets et plus complexes, qui élargissent le champ de responsabilités et le champ d'actions des organisations : la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire, dans une optique de développement durable, implique de plus en plus les acteurs, et nécessite des connaissances et des compétences de plus en plus approfondies.

C'est pourquoi les stagiaires éco-conseiller(ère)s, après un cursus de base de niveau supérieur (graduat ou universitaire) et d'orientations variées, suivent un programme qui comporte au total 1200 heures de cours théoriques, réparties dans des modules thématiques liés à l'environnement et à l'aménagement du territoire, ainsi que près de 200 heures de formation permettant aux stagiaires de se familiariser avec les outils de communication, de négociation et de concertation, outils fondamentaux pour le métier d'éco-conseiller(ère).

De cette manière, les connaissances et les compétences des stagiaires leur permettent, dès leur début de stage, et tout en étant encore en situation d'apprentissage, de déjà s'investir dans une gestion concrète et efficace des différentes problématiques environnementales qui sont du ressort de l'organisation.

Pour cette vingt-septième formation d'éco-conseiller(ère)s, **le stage pratique se déroulera du 8 janvier 2018 au 11 mai 2018, pour un total de 480 heures; avec une semaine d'intégration du 11 au 13 décembre** ; les jeudis étant à privilégier pour des « retours » à l'Institut (formation complémentaire et suivis individuels).

Pendant le stage pratique, les stagiaires conservent leur statut de demandeur d'emploi en formation professionnelle, sur base d'une convention passée entre l'Institut Eco-Conseil et FOREM Formation.

Si vous êtes intéressé par la collaboration d'un(e) de nos stagiaires, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Institut Eco-Conseil pour tout renseignement complémentaire.

Après réception du formulaire et/ou contact avec vous, nous ne manquerons pas de vous présenter la suite des modalités concernant les choix de stage.

Pour des raisons pratiques et d'organisation, voici les grandes lignes du calendrier :

- Nous attendons vos propositions pour le 11 septembre au plus tard et nous les mettons à disposition des stagiaires au fur et à mesure à partir du 25 septembre.
- À partir du 9 octobre, nous prenons contact avec vous pour fixer les rendez-vous pour la semaine du 23 au 27 octobre. En cas d'absence prévue, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de prévoir qu'une personne de votre institution puisse fixer pour vous ce rendez-vous.
- Les stagiaires ont jusqu'au 8 décembre pour vous (et nous informer) de leur choix de stage.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2012, nous avons modifié nos statuts afin d'élargir la base associative de l'Institut Eco-Conseil. Il est donc possible aujourd'hui pour toute personne morale ou physique désireuse de soutenir activement le projet de l'IEC de devenir membre adhérent, voire effectif, de l'association. Par cette disposition, nous cherchons à donner un cadre participatif aux multiples collaborations que nous mettons en œuvre avec nos partenaires, y compris l'accueil des stagiaires.

Nous profitons donc de cet appel à proposition de stage pour vous informer de cette opportunité de membership pour laquelle vous trouverez plus d'information sur notre site sous le menu "L'IEC et vous"; "devenir membre de l'IEC".

Dans l'attente de vous lire ou d'un contact téléphonique, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Pour l'équipe pédagogique  
Frédéric Lombart